

# Analyse des impacts de la crise du Covid-19 sur les productions agricoles ligériennes

Note n°3 - Réalisée avec le concours de la CA PdL, de la FRSEA PdL, d'Interbev PdL, de l'Anvol, du BHR, de la FNPHP et de l'ANPP.

***Le bilan humain et économique de la crise du Covid-19 continue de s'alourdir jour après jour. Les perspectives de déconfinement commencent cependant à se profiler avec l'annonce de la date symbolique du 11 mai prochain. Les conditions de retour progressif à une activité « normale » devraient être précisées d'ici la fin du mois d'avril, mais les activités de restauration devraient rester fermées plus longtemps, ce qui n'est pas sans conséquences pour la production agricole. Les effets de cette crise sur les filières agricoles sont toujours variables selon la saisonnalité de la production, les circuits de commercialisation et l'évolution des habitudes d'achats des consommateurs. Répondant aux demandes de la profession agricole européenne, relayées par les Etats-membres, la Commission européenne a proposé le 22 avril dernier des mesures d'urgence pour soutenir les marchés agricoles les plus touchés par la crise liée à l'épidémie de coronavirus. Elles comprennent des aides au stockage privé dans les secteurs des produits laitiers et de la viande, des dérogations aux règles de la concurrence, ainsi que certaines souplesses pour les programmes nationaux des fruits et légumes, ou du vin. Ces mesures devraient être adoptées d'ici la fin du mois d'avril après un vote des États-membres.***

## Lait de vache : les premières réponses de l'Union européenne face à une situation qui se dégrade

Alors que la demande de produits laitiers enregistre une baisse du côté de la RHD et de l'exportation, la filière doit affronter le pic de collecte printanier. Les incitations de l'Interprofession et des laiteries à réduire les volumes semblent commencer à porter leurs fruits, aidées par les conditions climatiques (baisse des températures, gel, sécheresse) qui ont conduit à un tassement de la collecte française, également observée dans le Grand Ouest. Néanmoins, les tours de séchage des industriels sont proches de la saturation.

Ce déséquilibre entre l'offre et la demande pèse de plus en plus sur les prix. La valorisation du couple beurre-poudre est tombée à 220 €/t en semaine 15, faisant craindre une baisse des prix payés aux

producteurs de l'ordre de 20 €/t au deuxième trimestre 2020 par rapport à 2019.

Dans notre région, on observe déjà une baisse des prix dans la plupart des laiteries. En production bio, malgré une consommation dynamique, le pic de production à venir suscite des inquiétudes, avec des risques possibles de déclassement, mais les situations sont très différentes d'une entreprise à l'autre.

A moyen terme, les éleveurs espèrent que cette tendance baissière sera limitée par une meilleure tenue des prix sur le marché intérieur, dans le cadre des contrats signés avec les GMS. Une demande de déclenchement du stockage privé a également été formulée auprès de l'Union européenne, qui a fait ses premières propositions le 22 avril dernier.

## Viande bovine : confortation de la part de la viande hachée dans la consommation des français

Le bilan des fêtes de Pâques est plutôt positif avec une demande de viande bovine plutôt bien orientée sur le marché intérieur. Les tendances de consommation observées depuis le début du confinement sur le marché français se confirment,

avec la poursuite de la progression de la part de viande hachée, notamment surgelée. Cette situation crée une tension sur l'offre sans pour autant soutenir les prix à la production qui sont trop faibles. Cette valorisation de la viande hachée est pourtant

nécessaire pour rémunérer la production bovins viande et prendre en compte les coûts de production. Afin d'inverser cette tendance, la FNB a lancé un mot d'ordre pour retenir, autant que possible, les animaux en élevage afin de faire pression sur l'aval de la filière.

S'agissant du marché européen, l'évolution de la demande chez les clients historiques de la France, notamment en Italie, en Grèce et en Allemagne, les disponibilités en animaux finis et les stratégies de production laitière des principaux pays européens et leurs conséquences sur les réformes seront à suivre de près dans les prochaines semaines.

La filière veaux de boucherie n'a pas profité de la même dynamique de consommation que celle de l'agneau français à l'occasion des fêtes de Pâques (voir partie viande ovine). Une campagne de promotion s'organise à l'échelle nationale pour le veau de la Pentecôte. Les abattages reprennent et progressent de 25 % en volume par rapport à la semaine 14, mais restent inférieurs de 13 % par rapport à 2019. Les mises en place de bandes en élevage sont fortement freinées jusqu'à 40 % d'entrée en moins. Les vides sanitaires sont prolongés à 8 semaines entre 2 bandes.

## Volailles : situation particulièrement difficile pour les « petites » espèces

Selon l'Anvol, le bilan de la semaine de Pâques est positif en grande distribution avec même une reprise de l'activité commerciale en hypermarché. Le repli de l'activité des filières poulets et dindes s'atténue (plus que 5 % contre 10 % auparavant), mais suscite des inquiétudes de la part des éleveurs : allongement des vides sanitaires/peu de mise en place en poulets lourds et certifiés ou au contraire mises en place dynamiques en dindes qui font craindre des stocks sur pieds à la fin de l'été.

Les filières canards, pigeons, cailles et gibiers connaissent des difficultés très importantes. La filière canard maigre souffre d'un excédent de stock antérieur à la crise du Covid-19 qui ne fait qu'aggraver la situation. La production devrait reculer de près de 25 % en 2020 par rapport à 2018, avec pour conséquence des vides moyens de plus de 9 semaines en élevage. En canards gras, avec une baisse de 25 % des ventes, le recul du débouché RHD n'est que partiellement compensé par la grande

distribution. Cette situation se traduit par un allongement des vides sanitaires en élevage. Les filières pigeons, cailles et gibiers essuient également des pertes économiques très importantes en raison du recul sensible voir total de leurs débouchés causé par la crise du Covid-19.

En sélection-accoupage, les espèces les plus touchées sont le canard et les « petites » espèces. Pour pallier au manque de débouchés, les œufs à couvrir sont détruits, les animaux d'un jour et les reproducteurs sont abattus. La rupture du cycle de production en amont de la filière impactera la reprise de l'activité de ces filières.

A noter enfin, la crainte de manque de personnel pour assurer le ramassage des volailles et la perte des débouchés des volailles démarrées commercialisées essentiellement sur les marchés de plein vent et dans les jardineries.

## Lait de chèvre : poursuite de la collecte sans destruction de lait, situation dramatique en filière chevreaux

En plein pic de lactation et face à une collecte en hausse, comparé à 2019, les laiteries parviennent à collecter et à traiter l'ensemble du lait de leurs éleveurs. Ces derniers ont été appelés à modérer leur production tout en préservant leur capacité à produire pour être prêt à redémarrer après la crise. Les importations sont en retrait.

Dans le contexte de confinement, la demande a évolué. Les ventes vers la RHD se sont réduites ainsi qu'à l'export. Les ventes en GMS ont progressé avec une hausse importante en fromage libre-service, une évolution plus mitigée en ultra frais et une baisse des fromages à la coupe. Il a fallu s'adapter à la demande

des GMS qui ont rationalisé leurs gammes en diminuant leurs références.

La situation des producteurs fermiers est très hétérogène en fonction de leur taille et de leurs débouchés. Nombreux ont mis en place d'autres circuits, notamment des livraisons, accroissant leur charge de travail. Certains ont dû détruire du lait.

En filière chevreaux, le mauvais bilan de la consommation des fêtes de Pâques n'a pas permis de revaloriser les prix très bas annoncés, en dessous des coûts de production. La situation de la filière est très préoccupante et des aides paraissent indispensables à sa pérennité.



## Viande porcine : une filière qui s'adapte à la demande et reprise du commerce vers la Chine

Après plusieurs semaines de confinement, la consommation de porc sur le marché intérieur reste convenable. Le porc demeure un produit accessible pour tous et la météo ensoleillée soutient la consommation de produits à griller. Le contexte a fait évoluer la demande du consommateur vers le « libre-service » au détriment des rayons « à la coupe ». Certaines pièces, habituellement orientées vers la RHD ou à plus forte valeur ajoutée, semblent plus difficiles à écouler.

Les exportations françaises ont repris vers l'Asie. La demande chinoise est forte et la concurrence est ardue. Les prix ont chuté aux Etats-Unis. L'activité

des abattoirs est très perturbée par la propagation du Covid-19. En Espagne et en Italie, le fonctionnement des abattoirs est aussi très impacté par le virus et la baisse de la demande. Le tourisme en berne affecte particulièrement la consommation de ces pays.

Ce contexte inédit ferait presque oublier l'épée de Damoclès que représente toujours la FPA. D'autant que sa propagation dans des foyers domestiques devient très préoccupante en Pologne avec la proximité de la frontière allemande. Prochainement, l'arrivée des jours fériés de mai annonce une moindre activité dans les abattoirs, tout dépendra de la demande des consommateurs.

## Viande ovine : la valorisation de l'agneau français dépendra des stratégies d'importation

Les efforts réalisés pour promouvoir l'agneau français ont soutenu la demande au moment des fêtes de Pâques, mais au détriment d'une baisse sensible des prix à la production qui n'a pas été répercutée auprès des consommateurs. La consommation reste bien orientée dans les boucheries artisanales en cette période de fêtes religieuses. Les sorties d'agneaux sont anticipées pour y répondre et bénéficier des cours en progression.

La filière régionale subit par contre une vague de vols d'animaux, pour le moment surtout localisée en Loire-

Atlantique, mais qui tend à s'étendre aux départements voisins.

L'incertitude se porte désormais sur le mois de mai, période pendant laquelle, traditionnellement, les abattages et la consommation continuent de progresser. Il n'y a, pour le moment, toujours pas plus de visibilité sur le comportement du consommateur au cours des prochaines semaines. Il faudra continuer à gérer les importations au plus près des besoins pour continuer à favoriser l'agneau français et soutenir les cours.

## Grandes cultures : fort recul des marchés à l'exception du blé

D'après Mes M@rchés, le blé est actuellement l'unique marché en tension à court terme, voire même à moyen terme. La dynamique de la demande de court terme auprès des exportateurs exerce en effet une tension sur l'offre (et les stocks) et les perspectives de production de 2020-21 sont contrariées par les conditions climatiques (le « weather market ») qui accentuent la tension sur le moyen terme.

FranceAgriMer traduit semaine après semaine la dégradation des cultures d'hiver françaises, alors que les semis de printemps, comme les orges, subissent la sécheresse qui gagne progressivement tout le

continent européen. Les conditions sont similaires en mer Noire, en Russie notamment, où la prochaine récolte de céréales vient d'être révisée à la baisse.

A l'image des cours du pétrole américain qui ont connu un moment historique ce lundi 20 avril, en affichant une cotation négative, les oléagineux subissent fortement la pression du repli de la demande mondiale (agrocarburants, alimentation).

Très dépendant de l'activité économique et du marché du pétrole, le prix du colza ne tire pas profit de la tension de ses fondamentaux actuels 2019-20 et à venir 2020-21.

## Viticulture : contexte de grande incertitude

La filière viticole évolue dans un contexte de grande incertitude tant l'accumulation des difficultés est importante. Alors que la récolte 2019 vient d'être confirmée à un très faible niveau par InterLoire, le recul de la demande se confirme avec l'arrêt de l'activité commerciale dans les circuits spécialisés

(CHR : caves-hôtels-restaurants et foires-salons) et le recentrage de la grande distribution vers les MDD.

Selon une enquête réalisée par la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants des Pays de la Loire auprès de ses adhérents, entre le 15 et le 17 avril 2020, les pertes de chiffre d'affaires

s'élèvent à 54 % en mars par rapport à 2019 et sont estimées à près de 80 % en avril pour le Vignoble Nantais. En Anjou Saumur, les pertes sont du même ordre de grandeur : -60 % en mars et estimation de -78 % en avril par rapport à 2019. Dans ce contexte, la liste des interrogations des vigneron est longue au sujet de la gestion des impayés en restauration, de la date réelle de la reprise d'activité en raison de la fermeture de la restauration jusqu'en juillet, des retombées commerciales des foires de la rentrée prochaine, des stocks qui s'accumulent à l'approche de la prochaine récolte,....

A noter également une tension sur la disponibilité de main d'œuvre étrangère qui occasionne des retards dans les travaux de taille des vignes.

Des actions sont conduites à l'échelle régionale pour faire annuler des cotisations sociales auprès de la MSA, demander l'abaissement du seuil d'accès au prêt rebond proposé par la BPI en dessous de 750 k€ de chiffre d'affaires. Des réflexions sont également en cours sur des mesures complémentaires comme la distillation, le stockage, voire l'arrachage.

## Horticulture-pépinière : un redémarrage de l'activité après plusieurs semaines à l'arrêt

Malgré une météo propice, l'activité horticole du printemps a très mal débuté au regard des mesures prises dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Les ventes vers les particuliers se sont avérées impossibles jusqu'au début du mois d'avril. Face à une activité entièrement sclérosée et des pertes de chiffre d'affaires conséquentes, la filière a obtenu l'autorisation de vendre des plants potagers depuis le 2 avril et la réouverture des jardineries (avec espace animalerie) sur la totalité de leur produits depuis le 8 avril. Ces décisions ont apporté une bouffée d'oxygène et permettent un redémarrage tant

attendu de l'activité horticole. Les premiers retours en jardinerie sont plutôt encourageants, particulièrement pour les plants potagers, créant parfois des ruptures en magasin. Le confinement sous une météo ensoleillée paraît laisser le temps et l'envie aux jardiniers amateurs de s'occuper de leur jardin.

Dans le secteur du paysage, l'activité, jusqu'alors ralentie, semble redémarrer progressivement. Quant aux collectivités, la filière les incite aujourd'hui à une reprise des plantations et du fleurissement des villes.

## Cultures légumières : hausse de la demande en circuits courts

Les principaux éléments à souligner en cultures légumières sont la bonne tenue des cours avec globalement une demande plutôt soutenue y compris en fraise, ainsi que la progression des commandes en vente directe, en drive fermiers et des ventes à la ferme. Cette augmentation de la demande en vente directe impacte les producteurs concernés en termes d'organisation et de temps de préparation des paniers.

S'agissant des cueillettes à la ferme, la profession ligérienne demande qu'elles soient autorisées en Pays de la Loire, à partir du moment où les gestes barrières sont respectés, qu'il s'agit de produits de première nécessité et que les garanties sont prises pour qu'il n'y ait pas de rassemblement du public. Il

s'agit d'être cohérent avec d'autres mesures prises jusqu'à maintenant (ouvertures des marchés de plein vent et des jardineries).

La récolte de muguet s'annonce très partielle faute de circuits de distribution opérationnels (environ 30 % d'une année normale). Le ministre de l'Agriculture a appelé le 21 avril dernier à ce que « 100 % du muguet français soit vendu la semaine du 1<sup>er</sup> mai », malgré la fermeture des fleuristes, évoquant le précédent de la campagne menée pour l'agneau de Pâques. La commercialisation du muguet est cependant déjà jouée, la récolte étant terminée depuis la semaine dernière à un niveau très inférieur à celui des années précédentes.

## Arboriculture : la demande est toujours au rendez vous

Selon les données de l'ANPP (Association Nationale Pomme Poire), le marché de la pomme de table reste demandeur et fluide, avec notamment un grand succès des sachets et barquettes en GMS. Les ventes sont dynamiques, supérieures de 15 à 20 % à celles de l'an passé, tant sur le marché intérieur qu'à l'export. En effet, la pomme répond bien aux attentes du consommateur en matière de conservation du produit.

A l'export, la France augmente ses ventes vers des clients que l'Italie n'arrive pas à servir (Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Benelux, pays scandinaves). Les importations de l'hémisphère sud sont quant à elles contenues, en raison des difficultés logistiques rencontrées par les pays fournisseurs.



Sur le plan de l'emploi, les stations fruitières rencontrent des difficultés de gestion du travail, mais elles font face tant bien que mal. Ces difficultés génèrent des surcoûts en raison de la baisse de productivité (absentéisme, mesures de protection)

auxquels s'ajoutent le surcoût des transports. Pour les travaux à venir en verger (y compris jusqu'à la récolte), les producteurs sont inquiets quant à la disponibilité et à la qualification de la main d'œuvre.

## Circuits courts et agritourisme : des impacts contrastés selon le positionnement commercial des producteurs

La fermeture de la restauration commerciale et collective et celle de nombreux marchés de plein vent (pratiqués par 21 % des producteurs en circuits courts) a impacté les producteurs positionnés sur ces circuits de vente.

Beaucoup sont parvenus à compenser les pertes, au moins partiellement, grâce à l'augmentation des ventes à la ferme, dans les magasins de producteurs, les drives fermiers (ex : commandes multipliées par 3,5 dans les drives Bienvenue à la ferme). Les consommateurs se sont en effet tournés massivement vers la vente directe et les producteurs ont su s'adapter rapidement (horaires d'ouverture, précommandes, livraison à domicile, point de retrait éphémère,...).

Néanmoins, tous n'ont pas pu bénéficier de ces reports, du fait de leur positionnement commercial (type de produits, spécialisation sur un débouché fermé) et vont être confrontés à des baisses de chiffre d'affaires conséquentes (ex : volumes importants écoulés en restauration collective, produits de consommation moins courante (pigeons, escargots,...) et bien sûr cidre, vins et produits non alimentaires (plants de légumes, horticulture,...).

Quant à l'agritourisme, les activités sont à l'arrêt depuis le confinement avec des perspectives plus qu'incertaines pour la saison 2020.

## Main d'œuvre : la réponse au besoin de travailleurs saisonniers s'organise

Les nombreuses initiatives lancées pour favoriser le recrutement sur les exploitations agricoles ont permis de recenser 280 000 candidats à ce jour et de répondre à la demande de 5 000 entreprises. Tous les candidats ne pourront néanmoins pas être recrutés, pour des raisons d'adéquation géographique ou de compétences requises. Par ailleurs, la demande est moins importante que prévue, car seuls les exploitants qui ont des besoins pour 3 semaines ou un mois se sont manifestés pour l'instant.

A plus long terme, la prudence est de mise, car certains candidats en chômage partiel pourraient être amenés à reprendre le travail progressivement. La possibilité donnée récemment par le gouvernement (annonce du 7 avril) de prolonger le contrat des salariés agricoles étrangers déjà présents sur le territoire, pour une période exceptionnelle de 3 mois, est donc bienvenue.

En Pays de la Loire, on note des tensions et/ou des inquiétudes sur la disponibilité de main d'œuvre dans le secteur avicole pour le ramassage des volailles, et dans les cultures spécialisées : arboriculture, viticulture, maraîchage, pour les travaux saisonniers, la cueillette, le conditionnement...

Deux problèmes restent par ailleurs récurrents : difficulté d'approvisionnement en équipements de protection, et problèmes de transports (fret aérien pour l'exportation, transport routier).

Au niveau de l'agroalimentaire, l'ANIA estime d'après sa dernière enquête (10 avril), que le taux d'absentéisme ne dépasse pas 13 % en moyenne nationale (idem dans notre région d'après les remontées de terrain).



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



### Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
Pascale LABZAE	Tél. 02 43 29 24 28	Mail : pascale.labzae@pl.chambagri.fr